

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire « STB 2008/1 catégories B, C et D », que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories B, C et D, aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2,00%, relatif à l'échéance du 15 mai 2012, seront effectués à partir **du mardi 15 mai 2012**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB 2008/1 catégorie B :

Principal par obligation :	6,250	DT
Intérêt brut par obligation :	4,175	DT
Total brut par obligation :	10,425	DT

STB 2008/1 catégorie C :

Principal par obligation :	5,000	DT
Intérêt brut par obligation :	4,581	DT
Total brut par obligation :	9,581	DT

STB 2008/1 catégorie D :

Principal par obligation :	4,000	DT
Intérêt brut par obligation :	4,962	DT
Total brut par obligation :	8,962	DT